

Type de situation	Compétences	Situations de référence pour la construction et l'évaluation des compétences
Composition	Créer un objet chorégraphique en maîtrisant les paramètres suivants : - nombre de danseurs ; - vocabulaire gestuel ; - syntaxe ; - intention et propos. Argumenter les choix effectués.	- construire une structure simple et dépouillée en variant les déplacements et les dynamiques ; - élaborer des propositions de création et de composition chorégraphiques ; repenser et réorganiser ses partis pris après analyse collective ; - prendre sa part individuelle au sein d'une démarche collective de création ; - maîtriser les relations de l'individuel au collectif (unisson, contrepoint, partage dynamique des tensions, emboîtement) au sein de la structure chorégraphique et des modes de composition utilisés ; - alterner les points de vue sur le travail chorégraphique en cours : interprète, chorégraphe, spectateur ; - utiliser l'enregistrement vidéo pour approfondir le travail dansé ; - élaborer et maîtriser un système personnel et original de représentation du langage chorégraphique ; - choisir en les justifiant des éléments connexes à la composition chorégraphique (éléments sonores, musique, costume, éléments scénographiques, etc.) ; - mener un travail de variation à partir de propositions originales ou d'éléments identifiés au sein du répertoire chorégraphique.
Improvisation	Improviser une séquence courte à partir : - de registres gestuels déterminés ; - de consignes, de contraintes de thèmes ; - de mécanismes particuliers : abandon/contrôle, mémoire, risque, écoute, blocages, etc. ; - du vocabulaire, de la syntaxe, des relations entre les éléments constitutifs d'une œuvre étudiée.	
Interprétation	Interpréter un objet chorégraphique de petite dimension mettant en valeur : - ses qualités corporelles ; - ses qualités de présence ; - ses qualités d'écoute ; - son intelligence du langage utilisé ; - la maîtrise de consignes complexes.	
Réception de spectacle	Appréhender et questionner un spectacle vivant ou une captation : - en repérant et décrivant ses éléments constitutifs ; - en utilisant des outils d'observation et d'analyse ; - en mobilisant des repères et références pour comprendre, connaître, commenter et critiquer.	- rendre compte de partis pris corporels simples, de l'écriture de l'espace, de la relation au temps et des procédés de composition utilisés dans les œuvres ; - décrire une chorégraphie et repérer sa structure, son esthétique, ses modalités corporelles et ses enjeux artistiques ; - mobiliser des outils d'investigation permettant d'explorer une œuvre sur les plans corporel, symbolique, relationnel, historique et d'en dégager les éléments constitutifs ; - élaborer des hypothèses de lecture et d'interprétation de l'œuvre regardée ; - comparer des œuvres singulières à des productions inscrites dans un registre connu ; - identifier les éléments d'une écriture chorégraphique susceptibles d'influencer sa propre production.
Production écrite et orale	- rendre compte de façon structurée, par écrit ou oralement, de ses expériences de danseur, de chorégraphe ou de spectateur ; - exprimer et argumenter un regard cultivé et critique sur l'art chorégraphique et les œuvres qui en témoignent ; - expliquer les choix qui ont présidé à l'élaboration ou l'interprétation d'un objet chorégraphique.	- présenter les enjeux d'une œuvre : statut du corps, conception de la représentation, production de sens, parti pris, etc. ; - situer la contribution de la danse par rapport à la culture d'une époque, à une esthétique particulière ou à un courant artistique ; - mettre l'art chorégraphique en relation avec d'autres champs de la création artistique ; - mener une recherche documentaire sur un objet chorégraphique donné ; - restituer le travail d'une ou de plusieurs séances en en soulignant les différents enjeux (techniques, artistiques, etc.). - utiliser à l'oral et à l'écrit le vocabulaire spécifique à la danse